



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 - FORMATION CONTINUE

Dernière mise à jour le 09/12/2024.

OBJECTIF

En lien avec les recommandations médicales française de bonne pratique, la formation a pour objectif :

1 ° d'actualiser ses connaissances relatives aux gestes et soins d'urgence,

2 ° d'actualiser ses connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence, de l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et de prendre en charge les urgences vitales (Alerter Protéger/ Chariot d'urgence/ Hémorragies/ Obstructions aiguës/ Inconscient/ ACR adulte - enfant
- Être capable de réaliser le bilan d'une victime et l'alerte associée. (Bilan synthétique: appel ou transmission)
- Être capable d'identifier et de prendre en charge les urgences relatives ou potentielles.(Malaises- AVC- Septicémie / Traumatismes osseux- cutanés/ Brûlures/ Accouchement inopiné)
- Être capable d'identifier et d'appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC.(SSE / Hygiène)
- Être capable d'intervenir en équipe et de s'intégrer dans les plans d'urgences.

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ; Personne titulaires de diplôme d'état d'aide-médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ; Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation ; Assistants médicaux ; Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale Auxiliaires ambulanciers.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription sur demande auprès de Maud WERY :
contacts@forsim.fr ou contacter le centre au 02 46 85 02 79 afin

Tarif	A partir de 180 € NET par participant Tarif groupe : Sur devis
Réf.	AFGSU 2 - FC
Contact	0246850279 contacts@forsim.fr www.forsim.fr

PRÉ-REQUIS

- Fournir obligatoirement avant toute inscription une Attestation de formation initiale ou continue AFGSU2 datant de moins de 4 ans

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation Matériel mis à disposition : Mannequins,



de recevoir la fiche d'inscription Délais d'inscription conseillé : 45 DAE, matériel d'immobilisation
jours avant le démarrage de la session et sous réserve de fournir
obligatoirement préalablement une Attestation de formation
initiale ou continue AFGSU2 datant de moins de 4 ans

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Retour d'expériences Évaluation des acquis tout au long de la
formation Pédagogie active basée sur la participation des
apprenants.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

PASSERELLES

Non

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de
handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie
DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contacts@forsim.fr

TAUX D'OBTENTION

100% de réussite pour 373 stagiaires formés au titre de l'année
2023.

ÉQUIVALENCES

Aucune

SUITES DE PARCOURS

Formation continue AFGSU 2 FC PHTLS

DÉBOUCHÉS

Ambulancier, infirmier, AMP...



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 12 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

Partie théorique (40%)

L'alerte et l'information

- Les moyens d'alerte
- Les interlocuteurs internes ou externes
- Le message d'alerte

La protection

- Les dangers immédiats
- La protection adaptée

La prise en charge des Urgences Vitales

- L'inconscience
- L'arrêt cardiaque
- L'utilisation des appareils non invasifs
- L'obstruction aiguë des voies aériennes
- L'hémorragie externe

L'entretien du matériel d'urgence

- La maintenance des matériels d'urgence
- La matériovigilance des matériels d'urgence

La prise en charge des Urgences Potentielles

- Les malaises
- Le traumatisme osseux ou cutané
- Le matériel d'immobilisation
- L'enlèvement d'un casque intégral
- Les relevages et brancardages
- Les brûlures
- Les accouchements inopinés

Les risques collectifs

- Les règles élémentaires d'hygiène
- Les risques NRBC et l'activation des annexes NRBC
- La participation aux plans sanitaires, plans de secours, plans blancs

Partie pratique (60%)

Mises en situation d'intervention :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien.
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
- Arrêter une hémorragie externe.
- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme.
- Effectuer un relevage et un brancardage. Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats.



Retrouvez tous les détails liés à cette formation : Formation non certifiante ; Référence réglementaire : Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

LES PLUS

Nombreuses mises en situation d'intervention Attestation délivrée par le CESU (Agrément CESU 77)

INTERVENANT(S)

Formateur habilité par le CESU
Professionnel de l'Urgence

ÉVALUATION

Évaluation pratique au cours de mise en
situation

ATTRIBUTION FINALE

ATTESTATION DE FORMATION AUX
GESTES ET SOINS D'URGENCE Niveau 2
-Formation Continue

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE Niveau 2 - Formation Continue